

## PECB Certified Disaster Recovery Foundation

Appréhender les meilleures pratiques relatives à la planification de la reprise d'activité après sinistre

### Pourquoi devriez-vous y participer ?

La formation Disaster Recovery vous permettra d'appréhender les éléments fondamentaux permettant de mettre en œuvre un plan de reprise d'activité après sinistre. Durant cette formation, vous comprendrez le processus d'élaboration du plan de reprise d'activité après sinistre.

Après avoir suivi la formation, vous pouvez vous présenter à l'examen et postuler au titre de « PECB Certified Disaster Recovery Foundation ». La certification PECB Foundation atteste que vous avez compris les méthodes fondamentales et l'approche de management.

<p><b>À qui s'adresse la formation ?</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Personnes intéressées par les services de reprise d'activité après sinistre</li> <li>Personnes souhaitant acquérir des connaissances relatives aux principaux processus du plan de reprise d'activité après sinistre</li> <li>Personnes souhaitant poursuivre une carrière dans la planification de la reprise d'activité après sinistre</li> </ul>	<p><b>Objectifs de la formation</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Comprendre les concepts fondamentaux d'un plan de reprise d'activité après sinistre</li> <li>Appréhender les principaux processus d'un plan de reprise d'activité après sinistre</li> <li>Comprendre les approches, les méthodes et les techniques permettant de mettre en œuvre efficacement un plan de reprise d'activité après sinistre</li> </ul>
<p><b>Programme de la formation</b> DURÉE : 2 JOURS</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Jour 1 : Introduction au plan de de reprise d'activité après sinistre</li> <li>Jour 2 : Planification de la reprise d'activité après sinistre et examen de certification</li> </ul>	<p><b>Prérequis</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Aucun</li> </ul>
<p><b>Examen</b> DURÉE : 1 HEURE</p> <p>L'examen « PECB Certified Disaster Recovery Foundation » remplit les exigences relatives au programme d'examen et de certification de PECB. L'examen couvre les domaines de compétences suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Domaine 1 : Principes et concepts fondamentaux relatifs à la reprise d'activité après sinistre</li> <li>Domaine 2 : Élaboration d'un plan de reprise d'activité après sinistre</li> </ul> <p>Pour de plus amples informations concernant l'examen veuillez consulter <a href="#">Politiques et règlement relatifs à examen</a>.</p>	<p><b>Certification</b></p> <p>Après avoir réussi l'examen, les participants peuvent demander la qualification « PECB Certified Disaster Recovery Foundation ». Pour plus d'informations concernant les certifications Disaster Recovery et le processus de certification PECB, veuillez cliquer sur <a href="#">Politiques et règlement de certification</a>.</p>

### Informations générales

- Les frais de certification sont inclus dans le prix de l'examen
- Un manuel de cours contenant plus de 200 pages d'informations et d'exemples pratiques est fourni
- À l'issue de la formation, un certificat de participation de 14 crédits DPC (Développement professionnel continu) est délivré
- En cas d'échec à l'examen, vous pouvez le repasser dans les 12 mois qui suivent sans frais supplémentaires